FICHE DE POSTE ENTRAINEUR/COACH
ECOLE DE HOCKEY
POUR L'IRIS HOCKEY LAMBERSART

Mission :

Il ou Elle gère certains collectifs de l'école de Hockey : joueurs ou joueuses de Babies à U16 en mettant en place les séances
Il ou Elle coache une équipe le samedi après-midi
Il ou Elle sélectionne les joueurs ou joueuses et fait l'annonce aux managers des équipes
Il ou Elle prend en charge l'équipe dès son rassemblement, assure l'échauffement avant entrainement ou match et la récupération après entrainement ou match.
Il ou Elle assure le briefing d'avant entrainement ou match et le débriefing d'après entrainement ou match.
Il ou Elle participe à la montée en compétence de ses joueurs ou joueuses et du collectif.
Il ou Elle se rend dans les écoles privées ou publiques
Il ou Elle participe aux stages Jeunes organisées pendant les vacances scolaires

Responsabilité :

Il ou Elle met en œuvre la politique décidée par le Comité Directeur . Les objectifs seront définis par le comité directeur en concertation avec le coach/entraineur.
Il ou Elle est responsable d'un groupe de joueurs ou de joueuses pendant la durée des entrainements, match (+ l'avant et l'après) et déplacements (en collaboration avec le ou la Manager)
Il ou Elle est garant(e) de la bonne image du Club et de ses valeurs par sa tenue et son comportement lors de tous regroupements (entrainements, matchs, déplacements …) et assure une information sur les règles de l'arbitrage et son respect.
Il ou Elle est responsable du matériel prêté par le Club
Il ou Elle garde la confidentialité des informations qui lui sont confiées.

Obligation :

Être présent(e) minimum ¼ d'heure avant le début de la séance et sur le terrain durant toute la durée l'entrainement et 1/2 heure avant le début des rencontres pour mise en place.
Être ponctuel(le) et assidu(e) à son poste.
Être fair-play et faire en sorte que son collectif le soit aussi.
Assister aux réunions du Club lorsque cela lui sera demandé afin de présenter les moyens mis en œuvre pour arriver à l'objectif et une synthèse de son activité.

Communication :

Il ou Elle échange les informations avec le Club (dont le responsable communication), prend des photos ou vidéos pour animer les réseaux sociaux par exemple
Il ou Elle est disponible pour ses joueurs ainsi que pour les parents.

Temps de Travail :

Minimum: 21h ou 28h/semaine
Avoir un Bpjeps ou équivalence
Contact : salomedain@gmail.com

Iris Hockey Lambersart 103, avenue du Colysée F-59130 Lambersart
hockey@ihlambersart.fr. 03 20 08 33 86 www.ihlambersart.fr